

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2010

CP 10/09-28

L'an deux mil dix, le 27 septembre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Astruc, Astoul et Bénech ;

Etait excusé : M. Roset.

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE POUR LES LOISIRS
DES JEUNES**

Au titre de la politique départementale pour le développement des loisirs des jeunes, un crédit de 60 000 € a été inscrit lors du vote du Budget Primitif 2010, article 65748, sous-fonction 33 du budget départemental.

Sur cette enveloppe, 10 370 € ont été attribués à la Mission Locale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes de Tarn-et-Garonne, afin de satisfaire les demandes des associations organisatrices des mini-jobs ou d'activités relevant de l'insertion sociale.

En conséquence, le montant du crédit disponible pour répondre aux dossiers de demande de subvention au titre de l'opération « Loisirs des Jeunes - Eté 2010 », s'élève à 49 630 €.

Je vous précise que sur cet exercice budgétaire 2010, conformément aux prescriptions adoptées par l'Assemblée Départementale, afin de recentrer cette politique sur ses objectifs initiaux, il a été demandé de se rapprocher des services de l'Aide Sociale, de manière à ce que ces financements touchent absolument les jeunes défavorisés dont le Conseil Général a la responsabilité. Ainsi, il a été convenu de consacrer :

– 19 630 € au profit du Service Jeunesse de la Solidarité Départementale par virement de crédits, qui abonderont ainsi le budget de ce Service, destinés à couvrir les dépenses de loisirs des enfants dont il a la charge ; ce dispositif annule le principe des subventions de fonctionnement aux centres de loisirs, qui étaient antérieurement attribuées et dont l'affectation n'atteignait pas obligatoirement la cible des enfants défavorisés,

– 30 000 € destinés aux actions engagées dans le domaine du sport, en liaison avec les clubs, associations et comités sportifs départementaux, dont les activités proposées sont spécifiques à la période de l'été et pour lesquelles les conditions d'accueil (tarifs, nombre d'enfants, ...) favorisent l'accès aux jeunes relevant de l'Aide Sociale ou dont la gratuité ou le tarif préférentiel permet l'accès du plus grand nombre à des actions de découverte, d'initiation et de loisirs sportifs.

Dans le cadre de cette politique, la Commission "Loisirs des Jeunes" s'est réunie le 31 août dernier, afin d'établir les propositions de subventions, en respect des principes susvisés.

Je vous demanderais donc de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision sur l'ensemble de cette répartition financière.

- LOISIRS DES JEUNES

A - Crédit inscrit 2010	60 000 €
B - Dépenses engagées à ce jour	10 370 €
C - Engagement à la présente Commission	24 800 €
D - Reliquat	24 830 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la Commission « Loisirs des jeunes » réunie le 31 août 2010,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions accordées au titre de la politique départementale pour les loisirs des jeunes en Tarn-et-Garonne pour un montant global de 24 800 € ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 65748, sous-fonction 33 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

LOISIRS DES JEUNES - 2010 - SPORT

N°	ASSOCIATION	PROJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
1	BRESSOLS AVIRON CLUB	Découverte de l'aviron	800 €
2	CENTRE EQUESTRE DE VILLEMADÉ	Organisation de journées de découverte de l'équitation + durant période scolaire	900 €
3	CERCLE NAUTIQUE DU LAC DE BEAUMONT	Initiation à l'aviron SPO03595	800 €
4	UNION NAUTIQUE MONTALBANAISE	Découverte de l'aviron	800 €
5	TENNIS CLUB THEOPOLITAIN LAGARDAIS	Stages multi-sports	500 €
6	COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL	Organisation de rencontres sportives	600 €
7	SKI CLUB MONTALBANAIS TARN-ET-GARONNE	Initiation au Roller-Hockey	3 000 €
8	RANDONNEURS SANS FRONTIERES	Activités cyclotouristes	800 €
9	COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY	Initiation et perfectionnement au rugby SPO03669	1 500 €
10	ASSOCIATION NAUTIQUE MOISSAGAISE	Découverte de l'aviron SPO03671	800 €
11	COMITE DEPARTEMENTAL DE SAMBO	Initiation au Sambo à Montbeton et Campsas SPO03672	800 €
12	SPORT ATHLETIQUE CAUSSADAIS SECTION BASKET	Découverte et initiation au basket ball	500 €
13	A.M.M. KARATE MONTAUBAN	Initiation au karaté	400 €
14	GOLF CLUB D'ESPALAIS	Initiation au golf	500 €
15	DISTRICT DE FOOTBALL DE TARN ET GARONNE	Organisation des journées « footquart »	2 600 €
16	MJC DE VERDUN SUR GARONNE	Découverte de multiples activités sportives	5 000 €
17	MOISSAC ANIMATION JEUNES	Activités sportives et artistiques	3 000 €

LOISIRS DES JEUNES - 2010 - SPORT

N°	ASSOCIATION	PROJET	SUBVENTION ATTRIBUEE
18	LA BOITE A MALICE MONTAUBAN	Organisation d'un séjour « cirque et environnement »	500 €
19	COMITE DEPARTEMENTAL DE SKI NAUTIQUE	Initiation au ski nautique	500 €
20	MONTAUBAN BASKET CLUB	Découverte et initiation au basket ball	500 €
	TOTAL		24 800 €

Le Président,